



Communiqué de presse  
Les Trois-ilets, le 14 novembre 2018

---

## Conseil de gestion du Parc naturel marin de Martinique

**Mercredi 14 novembre 2018**  
**Hôtel de ville des Trois-ilets**

Le conseil de gestion du Parc naturel marin de Martinique s'est réuni mercredi 14 novembre à l'hôtel de ville des Trois-ilets sous la présidence de Monsieur Olivier Marie-Reine.

Il a abordé les points à l'ordre du jour suivants :

- Présentation de l'équipe du Parc naturel marin de Martinique
- Nomination des membres du collège « collectivités territoriales et leurs groupements » et du collège « organisations professionnelles »
- Approbation du programme d'actions 2019
- Choix du logo du Parc naturel marin de Martinique



*Crédit photo Gérald Mannaerts*

## UNE EQUIPE ADMINISTRATIVE QUI SE CONSTITUE

Quatre agents sont aujourd'hui au service du Parc naturel marin de Martinique :

- Aude Brador : Directrice déléguée
- Tiphaine Rivière : chargée de mission usages
- Jessica Crillon : chargée de mission patrimoine naturel
- Audrey Gineau : chargée de communication et de sensibilisation

Un chargé de mission qualité de l'eau a d'ores et déjà été retenu et rejoindra très prochainement l'équipe. Une assistante administrative et trois Volontaires de Service Civique sont en voie de recrutement au poste d'ambassadeur patrimoine naturel, ambassadeur patrimoine culturel et ambassadeur des activités responsables.

## NOMINATION DES MEMBRES DU BUREAU

Le bureau du conseil de gestion est composé d'élus réunis en formation restreinte qui ont pour objectif de préparer les réunions du conseil de gestion et de faciliter la mise en œuvre de ses décisions. Les membres du conseil de gestion choisissent, ainsi, en leur sein, leurs représentants issus des différents collèges qui le constituent.

Pour rappel, le conseil de gestion du 18 avril 2018 a désigné les membres suivants au bureau :

- **Catégorie des services de l'Etat** (désigné par M le Préfet)
  - Mme Nadine Chevassus (DEAL)
  - M Michel Peltier (Direction de la Mer)
- **Catégorie des usagers de loisirs**
  - M Louison
  - M René-Corail
- **Catégorie des associations de l'environnement et du patrimoine culturel et personnalités qualifiées**
  - Mme Adin
  - M Jérémie

Il restait, ainsi, à désigner aujourd'hui, les membres du bureau des collèges « collectivités territoriales et leurs groupements » et du collège « organisations professionnelles ». Les personnes désignées sont :

- **Catégorie des collectivités territoriales et leurs groupements**
  - Madame Patricia Telle
  - Monsieur Marcelin Nadeau
  - Monsieur Emile Gonier
- **Catégorie des organisations professionnelles**
  - Monsieur Hugues Coco
  - Monsieur Alex Paviot
  - Monsieur Eric Vasse

## **APPROBATION DU PROGRAMME D' ACTIONS 2019**

L'année 2019 sera la première année de mise en œuvre d'un programme d'actions par l'équipe du Parc naturel marin de Martinique.

Avec pour mission première la rédaction du plan de gestion qui préfigurerait les grandes orientations des 15 prochaines années, l'équipe du Parc s'est attachée à engager des actions de préfiguration de ce plan de gestion.

Ainsi, les axes stratégiques envisagés dans ce contexte de lancement sont les suivants :

### **Axe stratégique n°1 : Mettre en œuvre une démarche participative innovante pour élaborer le plan de gestion**

Document stratégique, le plan de gestion sera le socle de l'action du Parc naturel marin de Martinique. Il nécessite, ainsi, la mise en place et l'animation d'un collectif partageant une ambition et une vision communes en faveur du milieu marin pour 2035. Son élaboration suppose la mise en place d'une concertation approfondie sous des formes adaptées (rencontres bilatérales, commissions spécialisées...) afin d'être lié à l'identité et aux enjeux particuliers du territoire.

### **Axe stratégique n°2 : Augmenter la notoriété et la bonne identification du Parc naturel marin de Martinique en vue de son appropriation**

Aux côtés de nombreux autres organismes investis dans la préservation de la biodiversité, le Parc marin se doit d'affirmer sa mission spécifique de protection du milieu marin et de soutien au développement durable des activités qui en dépendent en vue de susciter l'adhésion du plus grand nombre et mobiliser une participation citoyenne.

### **Axe stratégique n°3 : Poursuivre et développer les actions de sensibilisation tous publics**

Acteur majeur de l'éducation au développement durable du milieu marin, le Parc doit construire avec l'ensemble des partenaires identifiés, un projet à long terme, de sensibilisation des jeunes publics, futurs éco citoyens de demain. Connaître la mer, vivre la mer et transmettre la mer, sont les objectifs de ce programme d'éducation qui doit être partagé par l'ensemble des spécialistes du domaine impliqués dans la transmission de leur connaissance et savoir-faire.

### **Axe stratégique n°4 : Soutenir le développement durable et les pratiques responsables des activités maritimes**

En lien avec l'ensemble des acteurs du territoire, le Parc naturel marin s'attachera à accompagner les organisateurs des manifestations nautiques vers des pratiques exemplaires. De la réduction des déchets, à la limitation du dérangement, ou aux possibilités d'aménagements, des expérimentations seront menées afin de définir avec les organisateurs, la faisabilité des actions et établir à terme une charte de bonnes pratiques précisant les bons gestes, les retours d'expériences positifs, les initiatives novatrices...

Au-delà d'être un espace d'événementiels, la Martinique est également une destination en plein essor pour la plaisance. Elle se doit donc de mettre en place des projets de mouillages dont l'évaluation des impacts devra être anticipée et étudiée afin que ces derniers soient durables.

De plus, terre de marins-pêcheurs, ces professionnels de la mer éprouvent de plus en plus de difficulté à exercer leur métier dans de bonnes conditions (pollutions, sargasses, raréfaction de la ressource, ...) Cette situation induit une perte économique pour leurs entreprises.

Le parc marin a vocation à accompagner la profession vers l'amélioration de ces conditions afin de lui assurer un avenir durable.

Le travail avec les marins pêcheurs doit, ainsi, être entrepris au plus proche de leur besoins. Pour cela, il sera important de recueillir leur connaissance du milieu, de la ressource, des évolutions observées afin de définir, avec eux, des priorités d'actions et élaborer des perspectives de projets.

Enfin, le Parc marin envisage de mettre en place un dispositif opérationnel sur la zone Caraïbe, pour le partage des positions visant à éviter les collisions des navires avec les cétacés. Rendu obligatoire par l'arrêté du 11 décembre 2017, dans le périmètre du sanctuaire AGOA (qui englobe la totalité du parc naturel marin de Martinique), le Parc proposera aux navigants (navires de commerce, de transport à passagers, whale watchers, plaisanciers) un dispositif opérationnel de partage de positions des cétacés afin de réduire les collisions, principale menace pour ces espèces.

#### **Axe stratégique n°5 : Accompagner les programmes de gestion de la biodiversité sur le territoire et acquérir des données utiles pour la gestion**

Durant l'année 2019, le Parc marin s'attachera à poursuivre la préservation de nos espèces emblématiques en accompagnant notamment le programme national d'action de protection des tortues marines. Ce dernier a pour objectifs principaux de sensibiliser les populations aux dangers qui pèsent sur ces animaux, la régulation des espèces envahissantes, la prise en compte des tortues en détresse, la restauration des sites de pontes et l'évaluation de l'état de conservation des tortues marines.

Le Parc travaillera également à l'acquisition de données cartographiques sur différents sites sensibles ainsi qu'à un recueil des données de l'ordre des expériences et souvenirs des habitants et acteurs du territoire.

#### **Axe stratégique n°6 : Mettre en œuvre des actions visant à limiter la pollution du milieu marin**

En tenant compte du fort lien terre-mer, le parc marin vise une gestion innovante et participative dans les projets de développement qui ont pour objectif d'améliorer la qualité de l'eau. Dans ce cadre, il s'agira de comprendre les conséquences des échouages massifs de sargasses sur les écosystèmes et la qualité de l'eau, et

d'accompagner les démarches innovantes qui permettront de limiter la pollution du milieu marin.

### **Axe stratégique n°7 : Partager les connaissances relatives au patrimoine naturel avec les décideurs et acteurs du territoire**

Il s'agira d'élaborer un programme de formations à destination des décideurs et autres acteurs économiques sur les connaissances des écosystèmes marins, de leurs services rendus et des menaces qui pèsent sur notre territoire (sorties terrain, journée de formation ambassadeur du parc naturel marin ...). Ce programme de formation a pour objectif de mobiliser les acteurs autour d'enjeux communs et d'améliorer les connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes afin de mieux les prendre en compte dans l'ensemble des projets et documents stratégiques du territoire.

### **UN LOGO POUR LE PARC NATUREL MARIN DE MARTINIQUE**



Outil premier d'identification du Parc naturel marin de Martinique, son logo se devait d'être représentatif de ses valeurs et de ses champs d'action tout en étant fédérateur et porteur de sens auprès de la population. Inscrit dans la charte graphique des Parcs naturels marins, sa colorimétrie, forme et typographie étaient déjà définis. Il restait ainsi à déterminer l'ensemble des pictogrammes le composant.

Proposition de logo parc naturel marin Martinique  
Pictogrammes  
Partie haute



#### **Le palétuvier rouge**

Seul arbre capable de pousser dans les conditions difficiles de la mangrove, il pousse exclusivement dans les zones de bord de mer où il peut survivre grâce à ses racines en forme d'échasses disposées en arceaux. Arbre symbolique, il accueille de nombreuses espèces juvéniles au creux de ses racines (poissons et langoustes royales notamment) et est de ce fait un réservoir de ressources pour la pêche.

Proposition de logo parc naturel marin Martinique

Pictogrammes



1 : Paille-en-queue à bec rouge

### Le paille en queue à bec rouge *Phaeton aethurus*

Le paille en queue à bec rouge est une espèce pélagique revenant à terre pendant la saison de reproduction entre novembre et juin. Certains d'entre eux restent cependant toute l'année près des côtes. Cette espèce niche dans la réserve naturelle des îlets de Sainte-Anne et plus particulièrement sur l'îlet Hardy. On le retrouve également sur d'autres sites comme le rocher du Diamant, les falaises et îlots de la Caravelle ou l'îlet la Perle.

Proposition de logo parc naturel marin Martinique

Pictogrammes



3 : Yole ronde

### La yole ronde

Bateau unique au monde, ce canot de pêcheurs, encore utilisé aujourd'hui, est devenu bateau de course emblématique de l'île qui attire des milliers de personnes chaque année à l'occasion du tour des yoles rondes de la Martinique.

Proposition de logo parc naturel marin Martinique

Pictogrammes

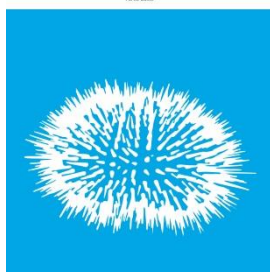


### Les herbiers *thalassia testudinum*

Végétaux se développant sur des fonds sableux, ils sont indispensables à la stabilisation des substrats tout en favorisant l'oxygénation de l'eau. Ils sont également lieu de reproduction et de développement de nombreuses espèces de poissons et d'invertébrés et constituent une source de nourriture pour les tortues et oursins. Enfin, beaucoup d'autres espèces y vivent de manière permanente (étoiles de mer, lambis...)

Proposition de logo parc naturel marin Martinique

Pictogrammes



5 : Oursin blanc

### L'oursin blanc *Tripneustes esculentus*

Animal benthique appelé communément chadron ou caviar de la Martinique en raison de sa rareté. Il est protégé par un arrêté préfectoral qui en autorise la pêche uniquement par des marins pêcheurs professionnels durant des périodes déterminées et en des lieux délimités.

Proposition de logo parc naturel marin Martinique

Pictogrammes



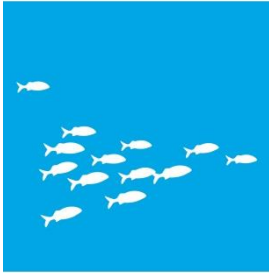
6 : Lambi

### Le lambis *Strombus gigas*

Invertébré de la famille des gastéropodes, le lambi est réputé en Martinique pour sa chair qui constitue un mets culinaire de

choix mais également pour son coquillage évidé transformé en instrument de musique à vent traditionnel.

Proposition de logo parc naturel marin Martinique  
Pictogrammes  
Paris laeaz



4 : Banc de poissons  
(groupe de poissons)

### **Banc de juvéniles dans la mangrove**

Refuge, lieu de reproduction ou zone d'alimentation, les mangroves abritent de nombreuses espèces de poissons. Nurserie pour les juvéniles, les poissons-perroquets, mérus et autres bancs de juvéniles colonisent ces lieux avant de migrer vers le large.

Le Parc naturel marin de Martinique fait partie de l'Agence française pour la biodiversité, un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire.  
L'AFB exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Contact presse : Audrey Gineau – chargée de communication et de sensibilisation  
[audrey.gineau@afbiodiversite.fr](mailto:audrey.gineau@afbiodiversite.fr)

0696 33 17 42